

L'un des avantages de la Méthode du contrôle

Autor(en): **A.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **79 (1928)**

Heft 11

PDF erstellt am: **31.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785061>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



UNE PARTIE DES RÉCENTS REBOISEMENTS DU CUSELLO (CANTON DU TESSIN), VERS 1270 M. D'ALTITUDE
L'alpe di Torricella. A droite: une plantation exécutée en 1898—1899, qui a consolidé définitivement un glissement de terrain (phot. de 1925)
(Cliché aimablement prêté par le Service communal des eaux de Lugano)



UNE PARTIE DES RÉCENTS REBOISEMENTS DU CUSELLO,
CANTON DU TESSIN, VERS 1300 MÈTRES D'ALTITUDE

Sur cette pente tournée au sud-est on remarquera: au premier plan, une plantation de sapins, puis une bande de pins Weymouth. La bande foncée qui suit est une plantation de hêtres, épicéas et mélèzes, tandis qu'on remarque à l'arrière-plan des groupes d'aunes verts spontanés. (Vue prise en 1928)

(Photographie aimablement prêtée par le Service communal des eaux de Lugano)

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

79^{me} ANNÉE

NOVEMBRE 1928

N^o 11

L'un des avantages de la Méthode du contrôle.

Bien que la Méthode du contrôle ait fait l'objet de nombreuses études et que le sujet semble éclairé sous toutes ses faces, je voudrais, en modeste praticien, en relever un avantage direct, un progrès dont on ne saurait assez se féliciter, à savoir : l'analyse de la composition du matériel et l'inscription du résultat détaillé dans les cahiers d'aménagement sous la forme des inventaires complets.

S'il est avéré que la Méthode du contrôle fait largement usage des chiffres dans les aménagements — ce dont d'aucuns lui font un grief — rappelons qu'il supprime l'emploi des formules algébriques pour le calcul du volume et de l'accroissement. Nous convenons que chacune de ces formules n'occupait, dans les anciens aménagements, qu'une ligne. Mais on doit rappeler qu'avant d'écrire cette ligne, il fallait noircir d'innombrables pages pour en établir les divers éléments, qu'on inventorierait et cubait les massifs en âge d'exploitabilité, qu'on dressait l'inventaire de placettes d'essais dans d'autres classes d'âge, qu'on en cubait une partie par estimation oculaire, qu'on recherchait le volume d'autres encore au moyen des tables de production, etc. etc.

Les plus consciencieux, pour préciser le volume réel, construisaient des tarifs de cubage pour les bois dénombrés par division, par peuplement et aussi par essence. Certes, ce n'est pas la Méthode du contrôle seule qui a apporté dans la poétique sylviculture la sévérité des chiffres !

Le volume étant établi, quelle gymnastique arithmétique ne fallait-il pas pour sa répartition dans les classes d'âge, selon le volume et la surface ! Parce qu'il fallait bien que cela jouât et qu'aucune des cinq ou six périodes ne soit jalouse des autres. Il fallait, n'est-ce pas, assurer la continuité et l'égalité approxima-

tive du revenu annuel et pour cela triturer les chiffres laborieusement obtenus de la façon la plus ingénieuse, sinon la plus logique. Et le résultat de ces jongleries c'était, enfin, la possibilité établie et réglée d'avance pour un siècle ! Ce qui n'empêchait point de tout recommencer à la première révision. Sous le rapport « chiffres », la Méthode du contrôle supporte donc aisément la comparaison.

Où la Méthode du contrôle a innové — un de ses mérites essentiels — c'est dans l'utilisation du matériel chiffré. Elle exige l'inventaire intégral. C'est entendu, mais cette opération n'effraie aujourd'hui personne. Malgré les imperfections qui ternissent encore cette opération, elle reste le procédé le meilleur, le plus sûr, pour connaître le volume d'une forêt.

Mais la Méthode du contrôle ne se contente pas d'établir ce volume en un chiffre unique, selon la pratique des anciens aménagements. Il a été reconnu utile de faire une place, dans le cahier d'aménagement même, au dénombrement détaillé, alors qu'autrefois ses matériaux, une fois le volume exprimé en un chiffre unique, étaient conservés dans de vagues archives que plus personne ne consultait. Il fut un temps, j'en conviens, où l'on fit cependant mieux. On a inscrit le détail du dénombrement dans le cahier d'aménagement. Mais, par économie d'encre, que sais-je, les cubes ne figurent à chaque division, que par un seul chiffre bloqué, essences réunies. Encore nous laissait-on dans le doute sur le procédé employé et le tarif utilisé pour le cubage. On voit par là le peu d'utilité de ces chiffres, comme matériel de comparaison surtout.

La décomposition du matériel des inventaires en classes de grosseur, selon le nombre des tiges, l'essence et le volume, cela pour chaque division; l'indication des tarifs employés pour le cubage; le calcul de l'arbre moyen — cet indice si précieux pour caractériser un peuplement — les tableaux ingénieux où sur une seule page chiffrée apparaît toute l'analyse du peuplement, son accroissement, le passage à la futaie, c'est à la Méthode du contrôle que nous les devons. On aurait pu, bien entendu, baser n'importe quelle méthode d'aménagement sur ce fondement. C'est l'éternel recommencement de l'histoire de l'œuf de Colomb : il fallait y songer ! La Méthode du contrôle y a songé. Son point

de départ c'est le matériel sur pied détaillé, de façon à pouvoir être utilisé comme matière de comparaison dans les périodes à venir. Avant la Méthode du contrôle, aucun aménagement ne nous renseignait sur la composition du matériel, sur les catégories de grosseur, petits, moyens et gros, et le rapport harmonique entre ces classes. Ignorant l'inventaire intégral, on ignorait l'arbre moyen. Le même volume sur pied totalisé pour une forêt pouvait aussi bien signifier que le massif comportait un jeune bois avec 3000 tiges à l'ha ou une vieille futaie avec 300 arbres, différence pourtant assez importante à connaître pour l'opérateur, surtout si c'est un nouveau venu. Avant d'avoir pu parcourir l'ensemble du domaine forestier, le cahier d'aménagement du « contrôle » renseigne l'agent nouvellement arrivé sur la nature des massifs et lui permet d'entreprendre ses martelages en parfaite connaissance de cause et du but à poursuivre.

Reconnaissons que, comme il y a fagots et fagots, il y a chiffres et chiffres. Les chiffres du « contrôle » sont moins fastidieux que tant d'autres parce qu'ils nous donnent l'image fidèle, la photographie animée de la forêt, le tableau vivant des résultats d'aménagement, la comparaison de la forêt d'aujourd'hui avec celle d'hier. Répondant essentiellement aux besoins de la pratique, la Méthode du contrôle s'est imposée d'abord à l'opérateur, qu'elle a aidé et éclairé sur le terrain; mais, par sa logique, elle a forcé finalement la porte de la science et éclaire maintenant la sylviculture d'une nouvelle lumière. *A. P...y.*

Un peu d'esthétique forestière.

Beaucoup de forestiers s'imaginent que la forêt bien traitée peut, au point de vue esthétique, provoquer les mêmes impressions sur le visiteur que la forêt livrée à elle-même. Il nous paraît que c'est là une illusion. Et d'abord, que faut-il entendre par une forêt bien traitée? Il serait quasi impossible de mettre les sylviculteurs d'accord sur une définition: les notions à ce sujet varient à l'infini. Trop de récents débats et de polémiques ne viennent-ils pas nous en fournir souvent la preuve.

Quoiqu'il en soit, on lira avec intérêt les réflexions suivantes d'un forestier français (parues au n° 8 de la « *Revue des Eaux et Forêts* »), lequel a su examiner la question en se plaçant à un point de vue élevé et général. Il écrit :